

Présidents d'honneur	Kofi Yamgnane Saint-Coulitz (29), Jacques Auxiette, président du conseil régional des Pays de la Loire - La-Roche-sur-Yon (85)
Le bureau	
Président	Jean-Pierre Fougerat, maire de Couëron et conseiller général (44)
1 ^{er} vice-président	Jean-Claude Constant, conseil des sages de la Roche-sur-Yon (85)
2 ^e vice-président	Claude Poireault, conseil des sages de Rochefort (17)
Trésorière	Suzanne Daugan, élue en charge du conseil des sages de Saint-Hilaire-de-Riez (85)
Trésorière adjointe	Anne-Marie Thouzeau, conseil des sages de Venansault (85)
Secrétaire	Marie Dzépina, conseil des sages de Couëron (44)
Secrétaire adjoint	Jean Picherit, conseil des sages de Couëron (44)
Membres du bureau	Simone Rogel, conseil des sages de La Montagne (44) Paulette Thiery-Gentreau, conseil des sages de La Roche-sur-Yon (85)
1^{er} collège : élus municipaux	
Pierre Regnault, maire de La-Roche-sur-Yon et conseiller général (85) - Françoise Vignault (suppléante)	
Pierre Feydeau, élu de Rochefort (17) – Michelle Thouard (suppléante)	
Jacques Tene, maire de Saint-Lys (31) – André Jacquet (suppléant)	
Josette Belloq, élue de Lormont (33) – Danièle Monimeau (suppléante)	
Patrick Naizain, élu de Couëron (44) (suppléant de Jean-Pierre Fougerat)	
Odile Vano, élue de La Montagne (44) – Jacques Morizeau (suppléant)	
2^e collège : conseils des sages	
André Legeay, La Montagne (44)	
Paul Rivaud, Rochefort (44)	
Robert Antony, Lormont (33)	
Clément Eriau, Venansault (85)	
André Coste et Michel Bouvier, Neufchâteau (88)	
Jean-Claude Beaudoux, Saint-Lys (31)	



Pour le prochain JOURNAL, nous attendons la transmission, par courrier, de vos informations et de votre travail au sein de vos conseils.
D'avance MERCI !

SPÉCIAL ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Editorial

Bonne année 2009 !

L'an dernier, à cette même époque, nous avions prédit que 2008 serait une année charnière, pleine de promesses pour la Fédération. Elle le fut en effet ! L'élection municipale du mois de mars nous a fourni l'occasion de promouvoir les conseils des sages en communiquant sur le bien-fondé de leur existence au sein des communes. Le président de l'Association des Maires de France, Jacques Pélissard, tout récemment réélu dans ses fonctions lors du Congrès des Maires, nous a même reçus en début d'année pour que nous lui présentions la Fédération et ses objectifs. Un article a ensuite été publié dans le magazine

de l'AMF, distribué auprès de la quasi totalité des communes françaises. La Fédération a également apporté son soutien à plusieurs communes dans la mise en place de leurs conseils de sages. Des déplacements ont ainsi été effectués dans les Côtes d'Armor, en Touraine et tout récemment en Picardie. Une enquête a par ailleurs été lancée auprès des villes de plus de 3 000 habitants pour les sensibiliser à la création d'un conseil des sages. Toutes ces actions répondent à un seul et même objectif : promouvoir la démocratie participative senior et l'émergence de nouveaux conseils dans l'Hexagone. Nous sommes dans

Sommaire

P. 2-4 : **Assemblées générales des 23 & 24 octobre 2008**

P. 5-6 : **Les conseils des sages nous écrivent**

Tout courrier doit être adressé à :
Fédération des Villes et Conseils de Sages
Hôtel de Ville - 8, place Charles-de-Gaulle - 44220 Couëron
Courriel : federation-villes-et-conseils-sages@orange.fr

la bonne direction et ne nous arrêterons pas en si bon chemin ! 2009 devrait donc être, tout comme le fut 2008, une année pleine de promesses pour notre Fédération. Nous souhaitons qu'elle le soit aussi pour chacune et chacun d'entre vous et vous adressons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur !

Jean-Claude Constant,
Vice-Président de la Fédération

Jean-Pierre Fougerat,
Président de la Fédération des Villes et Conseils de Sages
Maire de Couëron
Conseiller général de Loire-Atlantique



Journal de la Fédération des Villes et Conseils de Sages de France.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Fougerat.

Ont collaboré à ce numéro : Jean-Claude Constant, Jean Picherit et Marie Dzépina.

Crédits photos : FVCS et Eric Milteau. Maquette : Service Communication de la Ville de Couëron (44).

Site : www.federation-villes-et-conseils-sages.fr ou www.fvcs.fr - Courriel : federation-villes-et-conseils-sages@orange.fr

Faites-vous connaître

Site : www.federation-villes-et-conseils-sages.fr ou www.fvcs.fr - Courriel : federation-villes-et-conseils-sages@orange.fr



M. Jean-Pierre Fougerat remercie M. Jacques Auxiette, président du conseil régional des Pays de la Loire, pour avoir reçu les membres de la Fédération.

C'est par un rappel de ses propos de 2007 que le président Jean-Pierre Fougerat a ouvert la 4^e assemblée générale de la Fédération. 2008, avait-il dit à Arles, sera une année charnière avec le renouvellement des conseils municipaux. De fait, beaucoup de ceux-ci, via la démocratie participative, se sont déclarés en faveur d'un conseil des sages. Les vocations ont donc été nombreuses ; il faut maintenant les concrétiser. Ce fut tout l'enjeu de ces assemblées générales, l'une ordinaire, l'autre extraordinaire, destinée à modifier les statuts.

Bilans et perspectives furent donc au menu des débats.

Bilans :

Le rapport d'activité révèle que la Fédération n'est pas restée inactive durant cette année. Bien sûr de nombreuses réunions furent nécessaires pour présenter à l'assemblée générale les nouveaux statuts, mais parallèlement le bureau s'attela à moderniser les outils qu'il avait en sa possession. Ce fut le cas au sujet du site internet pour lequel il a fallu trouver un nouveau prestataire, en l'occurrence la société WebXY. L'opération s'est soldée par un dédommagement versé par l'ancien prestataire

Que chaque Instance, à son niveau, Ville et Conseil des Sages, réfléchisse pour que demain la Fédération devienne un rassemblement de ces structures communales.

Collaborer dans le respect de l'identité et du fonctionnement de chacun est essentiel pour que, comme le disent dans leurs courriers de nombreux conseils de sages, « progresse la vie citoyenne et la démocratie participative pour le bien de la cité ».

BIENVENUE A CEUX QUI FERONT LA DEMARCHE DE NOUS REJOINDRE !

qui n'avait pas rempli correctement son contrat, tandis que le nouveau prestataire propose des services plus performants, pour un prix moins élevé.

De nombreux déplacements furent aussi nécessaires pour promouvoir la Fédération à l'extérieur, comme ceux qui ont eu lieu à Plédran dans les Côtes d'Armor ou à Joué-les-Tours en Indre-et-Loire, ainsi qu'en Picardie sur une invitation du conseil régional. A cela on peut ajouter un article dans le journal de l'association des Maires de France et la participation de la Fédération à un reportage réalisé par Radio-Canada, ainsi que des démarches auprès de La Poste pour bénéficier d'un tarif postal plus intéressant pour nos courriers.

Le bilan financier s'établit à un montant sensiblement identique à celui arrêté au 31 décembre 2006. Depuis 4 ans les cotisations n'ont pas été modifiées. La mise en place des antennes régionales entraînant quelques frais, l'assemblée générale a voté une légère augmentation malgré les difficultés rencontrées par certaines communes.

Perspectives :

Les perspectives qui ont pris corps avec ces deux assemblées générales s'inscrivent dans la mise en place des antennes régionales, dont l'objet sera de renforcer localement les rencontres et de provoquer des échanges d'expériences.

Ces antennes existaient déjà dans les anciens statuts, mais leur mise en œuvre n'avait pas été prévue. Dorénavant, statuts et règlement intérieur en définissent le cadre. Cependant, le conseil d'administration va devoir se pencher sur le sujet, à la fois pour en définir le périmètre (les antennes seront constituées autour d'un pôle de villes et conseils adhérents) et autour de « référents » composés d'un élu et de deux sages représentant les villes et conseils du secteur défini précédemment. Pour organiser les rencontres locales, Jean-Claude Constant, 1^{er} vice-président, compte sur la présence d'un élu au sein de ces antennes.



Intervention d'un sage de Carry-le-Rouet

Une fois constituées, ces antennes régionales assureront le lien entre les villes et conseils du secteur et la Fédération et seront chargées de promouvoir et d'apporter une aide à la création des conseils des sages ainsi que leur adhésion à la FVCS. Mais l'adhésion n'est pas une fin en soi a dit une des adhérentes ; « Si j'adhère, a-t-elle ajouté, c'est pour faire vivre la Fédération ». Les antennes auront un autre but : l'échange d'expériences. Ces échanges, chacun les appelle de ses vœux et la Fédération s'emploie à les faire transiter par le journal « Mes Sages ». Mais on a pu entendre plusieurs intervenants déplorer les lacunes en ce domaine, lacunes qui, il faut bien le dire, concernent chaque conseil : s'il est légitime d'attendre des autres conseils



qu'ils communiquent sur leurs expériences, il est tout aussi important d'avoir le souci de faire partager les siennes. A cet égard plusieurs pistes ont été ouvertes, notamment avec internet. Le conseil d'administration étudiera les différentes possibilités.

La Fédération a demandé à plusieurs adhérents de témoigner sur leur vécu.

Tour à tour se sont exprimés, Florange, Couëron, Lormont, Rochefort, Neufchâteau, Carry-le-Rouet dont l'organisation en a surpris plus d'un, puisque les sages de cette commune du Sud ont deux conseils, l'un constitué d'hommes, l'autre de femmes. Pour atypique que soit cette organisation, Jean-Pierre Fougerat s'est empressé de dire « qu'il n'appartenait pas à la Fédération, et pas plus demain aux antennes, d'entraver l'organisation de chaque conseil ».

A n'en pas douter 2009 s'annonce aussi pleine de promesses que l'année en cours. Beaucoup de travail nous attend tous.



L'assemblée générale a écouté avec intérêt le témoignage d'Adrien N'Tabona, ancien président du conseil national des sages du Burundi.

Le site Internet : www.federation-villes-et-conseils-sages.fr ou www.fvcs.fr

Depuis quelques semaines, notre site Internet a été remanié par notre nouveau prestataire.

Désormais nous pouvons effectuer les modifications ou mises à jour par notre secrétariat.

Un accès « adhérent » est rajouté. Il sera accessible uniquement aux villes et conseils de sages affiliés à notre Fédération par un login et un mot de passe.

Cette page sera utilisée aussi par les membres du conseil d'administration, les référents des antennes régionales pour la transmission d'informations restreintes (approbation des comptes rendus par exemple). Les précisions vous seront adressées très prochainement.

Une page de communication tout public est à votre disposition.

N'hésitez pas à l'utiliser pour nous adresser vos questions, suggestions, vos réalisations ou projets à l'étude. Certaines de vos remarques peuvent profiter à d'autres conseils de sages. Nous ne manquerons pas d'en faire écho dans notre journal « Mes Sages ». N'oubliez pas que vos articles le font vivre.

Neufchâteau (Vosges)

Tout d'abord permettez-moi de présenter sommairement notre ville, puisque nous serons certainement heureux de vous accueillir à l'occasion de l'assemblée générale de la FVCS en 2010.

Neufchâteau est une petite sous-préfecture des Vosges de 7 500 habitants géographiquement située sur l'axe nord-sud entre Nancy (60 km) et Dijon (130 km), très à l'ouest du département des Vosges.

Proche de la région Champagne-Ardennes, limitrophe avec trois départements (Haute-Marne, Meuse et Meurthe-et-Moselle), elle est située à 30 km de Vittel et 10 km de Donremy, traversée par la Meuse.

Cela explique déjà que nous avons une position favorable pour créer une antenne régionale.

Pour répondre à notre ami Adrien N'Tabona nous sommes dans une région très boisée de feuillus (chêne et hêtre) et nous pourrions lui fournir du très bon bois mais pourra-t-il nous envoyer son soleil ?



Neufchâteau est au cœur économique et commercial de la Plaine des Vosges grâce à la diversité de ses services publics, à son riche patrimoine architectural, à la qualité de sa vie commerciale, à son activité industrielle avec notamment sa renommée pour l'art du meuble.

Le conseil des sages de la ville de Neufchâteau est constitué de 22 personnes (hommes et femmes) tous cooptés par l'ensemble des membres.

A la demande de la municipalité, nous nous sommes mis en association de type 1901 afin que la Ville puisse nous attribuer une subvention.

Le fait d'être en association a permis de nous structurer et cela n'est absolument pas gênant ; tout est bien défini dans nos statuts et dans notre règlement intérieur.

Notre mode de fonctionnement a deux volets :

- le maire réunit le conseil des sages avant chaque délibération du conseil municipal pour nous expliquer tous les points qui seront débattus au conseil municipal. Nous émettons un avis qui est consigné dans un registre ; le maire en fait état en séance plénière.



- Par ailleurs nous travaillons sur des projets en accord avec la municipalité et nous nous réunissons les vendredis matin dans une salle mise à disposition par la municipalité.

Notre président Claude Gardeux a souhaité que nous planchions sur un projet de « foyer logements » pour personnes âgées que nous avons présenté à la municipalité en 2005.

Que notre président national, Jean-Pierre Fougerat se rassure, nous travaillons également sur des projets intéressant l'ensemble de la population.

Pour notre projet de construction, nous avons travaillé avec l'OPAC qui sera le promoteur et le gestionnaire. A charge pour la municipalité de fournir des terrains proches du centre ville.

Nous proposons aux personnes âgées des petits pavillons individuels comportant deux appartements ou des bâtiments collectifs à étage avec ascenseur, de type locatif. Eventuellement des services de restauration, de gardiennage et des animations pourront être assurés.

Un deuxième projet privé pourrait voir le jour.

Pour asseoir notre projet, il a été décidé, en partenariat avec le CCAS de la ville de mener une enquête auprès des personnes âgées de plus de 70 ans sur un échantillonnage de 200 personnes.

Les membres du conseil des sages se sont chargés de cette enquête.

C'est un travail concret auprès de la population avec un double intérêt :

- mieux faire connaître le conseil des sages,
- rencontrer, écouter, discuter avec des personnes âgées et connaître leurs besoins afin de les aider dans leur problème de logement, actuel ou à venir.

Les logements étant souvent éloignés du centre ville et inadaptés à des personnes âgées, nous voulons leur proposer une alternative entre rester chez soi où l'on peut se sentir isolé et la maison de retraite qui peut être l'ultime étape de la vie.

Je voudrais terminer par une pensée de l'Ecclésiaste :

« Ne sois pas plus sage que nécessaire, tu deviendrais stupide »

André Coste



Saint-Lys (Haute Garonne)

Une seule commune en France porte ce nom pour la bonne et simple raison qu'il n'y a jamais eu un saint Lys. Lors de la création de cette bastide, en 1280, il a supplanté, par volonté courtisane, saint Julien, le saint patron local.

Saint-Lys est un chef-lieu de canton du sud-ouest de la région toulousaine, à une vingtaine de km de la métropole régionale, à égale distance des axes routiers qui conduisent à l'Océan, aux Pyrénées et à la Méditerranée. Cette bourgade connaît un développement important dû en grande partie à l'influence toulousaine.

Pendant une cinquantaine d'années, elle a été connue dans le monde entier... par les navigateurs. Seule Radio Maritime de Saint-Lys, située à 200 km à l'intérieur des terres, guidait et assistait tous les marins du monde : ils étaient à l'écoute de Saint-Lys Radio.



Superbe halle en briques roses de forme elliptique qui fait la fierté des autochtones et cause des soucis à toutes les municipalités quant à son originalité et à une certaine fragilité.

Du bourg médiéval, il subsiste peu de vestiges. Le cœur du village a été remodelé par les constructions du 19^e siècle :

A cette même époque, une église néo-gothique avec une décoration intérieure mérite qu'on s'y attarde ; autour de la halle, une belle mairie rénovée.

Un moulin à vent fait tourner ses ailes pour confectionner farines de blé et de maïs à la grande joie des petits et grands. En décembre tout cela est superbement illuminé. Un ruisseau serpente dans notre ville, l'Ayguebelle : une coulée verte aménagée et ombragée qui permet d'agréables promenades.

Si nous ajoutons que depuis quelques mois, Saint-Lys s'est doté d'un conseil de sages afin d'y préconiser des améliorations de sécurité, de circulation, de parkings, alors vous conviendrez qu'il y fait bon vivre.

Le conseil des sages à Saint-Lys

Le 9 septembre 2008, une première réunion rassemblait les membres du conseil des sages de Saint-Lys. Cette instance permanente de réflexion et de propositions, composée de 15 membres, renouvelable par tiers tous les ans, se réunira tous les 1^{ers} mardis du mois et pourra ainsi donner un avis éclairé ou faire des propositions sur tout sujet d'actualité. Premier thème : circulation dans l'agglomération de Saint-Lys.



Autour de M. Jacques Tene maire, les membres du conseil des sages : J-C Beaudoux, référent : J-C Bordeneuve, R. Burr, B. David, J. Degorce, F. Dutartre, G. Fagotat, L. Gardeisen, A. Geil, J. Hue, B. Lafontan, H. Olivier, P. Raymond, J. Sanchez et J. Troyes.

Couëron (Loire-Atlantique)

Depuis 2003, une commission de travail « Structure d'accueil pour personnes âgées dépendantes » mène une réflexion sur l'implantation d'un ensemble (type village) pour accueillir :

- des personnes âgées en perte d'autonomie,
- des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou de troubles apparentés).

L'établissement serait doté d'un accueil de jour et temporaire afin de soulager les aidants.

Après plusieurs visites de différents établissements et de multiples réunions de travail, la commission a présenté son projet aux membres du conseil des sages en séance plénière. Monsieur le Maire, président du conseil des sages, a encouragé la commission dans sa démarche ; ce projet figure dans le programme de la municipalité pour l'élection municipale de mars 2008.

Lors d'une rencontre avec des membres du conseil général, ceux-ci précisait que l'ouest de l'agglomération est déficitaire en terme de places d'accueil.

Fort de ces encouragements, la commission est déterminée, en collaboration avec le Comité Local des Retraités et Personnes Agées de Couëron et la Municipalité, à travailler à la constitution d'un dossier concernant l'implantation d'un tel établissement et le présenter, le plus rapidement possible, aux différentes instances (conseil général, DDASS).